
Un juif, à son tour, conteste l'existence des "chambres à gaz homicides"

par Robert Faurisson

J.C. Burg (de son vrai nom: Ginsburg) a soixante et onze ans. Il vit dans les environs de Munich. Il est juif pratiquant. Il aime à rappeler que la loi mosaïque fait obligation à un juif de ne jamais tromper, de ne jamais mentir même s'il a affaire à un goy (un gentil). J.C. Burg a tenté de vivre en Israël. Il n'a pu se faire à cet état et à ce régime politique. Il est revenu s'établir en Allemagne. Il n'admet pas l'acharnement des sionistes à répandre sur le compte du passé de l'Allemagne des mensonges éhontés. Il dénonce l'escroquerie politico-financière des "réparations" obtenues au nom d'un "génocide" ou d'un "holocauste" qui n'ont jamais existé. Il vient de publier un livre de cent quarante-huit pages intitulé: *Majdanek in alle Ewigkeit?* (Majdanek jusqu'à la fin des temps?), Ederer-Verlag, 1979. Ce livre a été saisi sur l'ordre du parquet de Munich; tous les exemplaires trouvés ont été confisqués ainsi que le matériel de reproduction du livre. Burg est poursuivi pour deux motifs: "tirades haineuses contre le sionisme et tentative de réhabilitation des sbires des camps de concentration". C'est du moins ce que dit la presse, qui ajoute que Burg devra subir un examen psychiatrique parce qu'il est soupçonné de n'avoir pas tous ses esprits. Officiellement, Burg est poursuivi pour "incitation à la haine raciale" (paragraphe 130 du code pénal). Il vient de lancer une protestation publique dans une très courte brochure qui porte le titre français de "J'accuse" (Ederer-Verlag, 1980, 16 p.)

Mais voici un extrait de son livre sur Majdanek. Il s'agit d'un passage situé aux pages 53-54:

En tant que membre d'une commission d'enquête gouvernementale, j'avais eu, à la fin de 1944, la possibilité de visiter officiellement Majdanek. A l'automne de 1945, à titre privé, encore une fois Majdanek et Auschwitz. Tout m'avait été ouvert, partout, dedans et dehors. J'avais eu des conversations approfondies avec des gens qui y avaient été internés plusieurs années et qui connaissaient leur camp sous tous les angles: aucun d'eux n'avait vu ni entendu parler d'une chambre à gaz où des vies humaines auraient été supprimées. Ils ne connaissaient que des chambres de désinfection, comme il y en avait eu aussi au camp modèle de Theresienstadt, pour détruire la vermine.

J'avais également eu la possibilité de parler sans entraves et franchement avec d'anciens membres du personnel auxiliaire: personne n'était au courant de massacres et de chambres à gaz. De meurtres en masse et d'installations de gazage pour mettre à mort des êtres humains, j'ai pour la première fois entendu parler à Breslau dans les écoles de propagande sioniste.

Au début de 1946, j'avais été affecté au camp de Personnes déplacées de Neufreimann près de Munich. J'y étais magistrat et la police aussi était sous mes ordres. Je faisais partie du département de la presse et je travaillais au sein de la commission de recherches sur les événements de l'ère des camps de concentration auprès du comité central siégeant rue Siebert-Moehl à Munich.

J'avais alors de nouveau affaire avec le problème des massacres et des gazages. Il fallait y remplir des questionnaires pour l'ONU; les questionnaires venaient généralement tous de Palestine et, si on ne répondait pas dans leur sens, c'était la terreur.

Un cas, par exemple:

Un médecin de ma connaissance, originaire du même pays que moi, répondit aux questions qui lui étaient posées comme on le lui demandait, c'est-à-dire "en toute conscience". Dès la question portant sur la langue maternelle, qui était le yiddish -- ses parents ne maîtrisaient pas d'autre langue -- commencèrent les coupages de cheveux en quatre. Dans la série manquait le mot "yiddish" et l'on devait choisir entre le hongrois, le polonais, le roumain etc., ce qui, en l'espèce ne correspondait pas à la vérité. Puis, son questionnaire souleva des critiques sous prétexte qu'il dépeignait les circonstances de sa relégation en Transnistrie (Ukraine) sous un jour paradisiaque. Par la suite, ses questionnaires à nouveau remplis lui furent également retournés et on le menaça d'empêcher son émigration vers l'outre-mer. Ainsi, dès cette époque, se trouvaient posées les fondations de "Yad Vashem", ce musée des horreurs sis à Jérusalem et qui allait se parer de pures fantaisies.

Après la liquidation de ces officines bavaroises de fabriques de documents, on érigea à Tel Aviv le Centre mondial de documentation. A ce jour, il y a à Yad Vashem des pièces sur plus de trois millions de juifs tués. Pour pouvoir bientôt y adjoindre les trois millions manquants, on a diffusé dans le monde entier un prétendu "formulaire du Mémorial" où, là encore, il s'agit de répondre à quelques questions. Voyez aussi Juedische Pressedienst de juin 1978, page 19. En raison de son importance, le formulaire du Mémorial est aussi en langue allemande, bien que l'allemand, pour tout sioniste qui se respecte, soit boycotté parce que *terefa* (impur).

Les six millions de fausses déclarations doivent être établies!

Mais revenons aux fours à gaz:

J'ai reçu l'assurance de différentes personnes qui, sous la contrainte, avaient écrit sur les installations de gazage, qu'elles n'avaient jamais rien vu de tel, bien que la rumeur en circulât dès le milieu de 1944.

En tant qu'attaché de presse du camp de Personnes déplacées, je pouvais assister sans entraves aux audiences du procès de Nuremberg et, au "Grand Hôtel", il se tenait fréquemment des débats d'information entre journalistes juifs non sionistes. A cette occasion je fis la rencontre, entre autres, d'un publiciste viennois qui, lui aussi, avait été interné plusieurs années à Auschwitz et en connaissait avec précision tous les coins et recoins. Il m'assura en présence du publiciste russe Ilia Ehrenbourg n'avoir jamais vu quoi que ce soit d'une chambre à gaz. Ehrenbourg n'en savait rien non plus. Ce qui est en soi extraordinaire vu qu'il a été, durant la seconde guerre mondiale, le responsable de la propagande de l'URSS.

Ce texte a été affiché sur Internet à des fins purement éducatives, pour encourager la recherche, sur une base non-commerciale et pour une utilisation mesurée par le Secrétariat international de l'Association des Anciens Amateurs de Récits de Guerre et d'Holocauste (AAARGH). L'adresse électronique du Secrétariat est <[\[email protected\]](#)>. L'adresse postale est: PO Box 81475, Chicago, IL 60681-0475, USA.

Afficher un texte sur le Web équivaut à mettre un document sur le rayonnage d'une bibliothèque publique. Cela nous coûte un peu d'argent et de travail. Nous pensons que c'est le lecteur volontaire qui en profite et nous le supposons capable de penser par lui-même. Un lecteur qui va chercher un document sur le Web le fait toujours à ses risques et périls. Quant à l'auteur, il n'y a pas lieu de supposer qu'il partage la responsabilité des autres textes consultables sur ce site. En raison des lois qui instituent une censure spécifique dans certains pays (Allemagne, France, Israël, Suisse, Canada, et d'autres), nous ne demandons pas l'agrément des auteurs qui y vivent car ils ne sont pas libres de consentir.

Nous nous plaçons sous la protection de l'article 19 de la Déclaration des Droits de l'homme, qui stipule:
ARTICLE 19 <Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit>
Déclaration internationale des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU à Paris, le 10 décembre 1948.

[\[email protected\]](#)

| [Accueil général](#) | [Aller à l'archive Faurisson](#) |

L'adresse électronique de ce document est:

<http://aaargh-international.org/fran/archFaur/1980-1985/Rf80xxx2.html>